

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal n°57-2022

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	04/05/2022
Présents	19
Absents	4
Procurations	2
Votants	21

Par suite d'une convocation en date du quatre mai deux mille vingt-deux, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis en Mairie de Mirepoix, le **lundi neuf mai deux mille vingt-deux à vingt heures et quarante-cinq minutes**, sous la présidence de Monsieur Xavier CAUX, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, DILLON Valérie, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CHARRASSE Evelyne, GARRIGUES Véronique, ESCANDE Jacques, MARROT Catherine, ZAROIL Mimoun, MAISONNAVE Michel, ROUCH Mylène, ALEXANDRE Maria, ALBAN Marie-Françoise, GIROUSSE Laurent, LACOSTE Guillaume.

Absents : COMTE Nicolas, ANDRIEU Christelle, BOURDONCLE Stéphane, PEISER Jean-Luc.

Procurations : COMTE Nicolas à ALEXANDRE Maria, ANDRIEU Christelle à PORTET Christian.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme MARROT Catherine est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Renouvellement du représentant de la commune à la Commission de Suivi de Site du centre de stockage de Berbiac

A la suite de la démission d'un Conseiller Municipal, Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation du délégué qui siègera à la Commission de Suivi de Site (CSS) du centre de stockage de Berbiac pour représenter la commune de Mirepoix.

Pour cela, il est proposé la candidature de : Pierre ROUGÉ.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré,

- **Désigne à l'unanimité** le délégué suivant pour siéger à la Commission de Suivi de Site (CSS) du centre de stockage de Berbiac : Pierre ROUGÉ.
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Xavier CAUX

